



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 14 janvier 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre des Affaires intérieures.

Dans un article récent du journal « Le Monde », les évolutions préoccupantes de la consommation de drogues en Finlande ont été mises en lumière. Depuis 2012, une tendance nette à la hausse est observée, notamment avec le retour en force d'une drogue de synthèse connue sous le nom d'Alpha-PVP. Par ailleurs, à l'instar des images largement diffusées concernant l'usage du fentanyl dans certaines grandes villes américaines — où les consommateurs apparaissent dans des états de grande détresse — un sentiment croissant d'insécurité se développe également au sein de la société finlandaise.

L'article souligne en outre la présence marquée de la criminalité organisée dans les pays nordiques, ainsi que l'émergence d'une violence qualifiée de systémique. Cette violence se manifeste notamment par le recrutement de jeunes, parfois mineurs, utilisés comme exécutants pour diverses tâches criminelles, y compris des actes de violence grave commis contre de l'argent. Ces évolutions soulèvent de sérieuses préoccupations quant aux interactions entre trafic de stupéfiants, criminalité organisée et atteintes à la sécurité publique en Europe.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le ministre des Affaires intérieures :

- Le Gouvernement dispose-t-il de données récentes sur l'évolution de la consommation de drogues synthétiques au Luxembourg depuis 2012 ?
- Des substances comparables à l'alpha-PVP ou au fentanyl ont-elles été identifiées sur le territoire luxembourgeois ?
- Les autorités ont-elles constaté une implication accrue de réseaux de criminalité organisée liés au trafic de stupéfiants au Luxembourg ?
- Des cas de recrutement de jeunes ou de mineurs par des réseaux criminels ont-ils été identifiés par les services compétents ?
- Quelles mesures sont en place pour prévenir l'implication de jeunes dans des activités criminelles liées au trafic de drogues ?
- Une coopération renforcée au niveau européen est-elle envisagée face à ces évolutions ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Dan Biancalana
Député